

# Convocation

à l'Assemblée générale ordinaire  
de Zurich Insurance Group SA

Mercredi 3 avril 2019

Lieu: Zurich-Oerlikon, Hallenstadion, Wallisellenstrasse 45, CH-8050 Zurich  
Ouverture des portes: 13h00  
Début: 14h15

Traduction du texte original allemand



# Ordre du jour

## 1. Compte-rendu de l'exercice 2018

### 1.1 Approbation du Rapport annuel, des comptes annuels ainsi que des comptes de Groupe de l'exercice 2018

Le Conseil d'administration propose d'approuver le Rapport annuel de même que les comptes annuels et les comptes de Groupe de l'exercice 2018.

### 1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2018

Le Conseil d'administration propose d'accepter le rapport de rémunération 2018 par un vote consultatif non contraignant.

## 2. Emploi du bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2018

Le Conseil d'administration propose que la société distribue un dividende de 19 CHF par action prélevé sur le bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2018.

Le dernier jour de négoce donnant droit à la distribution d'un dividende est le 4 avril 2019. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 5 avril 2019.

Le Conseil d'administration propose d'employer le bénéfice 2018 comme suit:

### Bénéfice résultant du bilan

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018 (report de l'exercice précédent)	15 529 735 928	CHF
Dividende payé	-2 475 287 386	CHF
Bénéfice de l'exercice après impôts	66 591 044	CHF
Attribution à la réserve pour actions propres (détenues indirectement par les filiales)	-391 337 626	CHF
<b>Bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2018</b>	<b>12 729 701 960</b>	<b>CHF</b>

## Utilisation proposée

Fixation, pour l'exercice 2018, d'un dividende brut de 19 CHF par action d'une valeur nominale de 0.10 CHF chacune pour 151 348 027 <sup>1</sup> actions	2 875 612 513 CHF <sup>1</sup>
Solde reporté à nouveau	9 854 089 447 CHF <sup>1</sup>

Si cette proposition est approuvée, le dividende de 19 CHF par action sera versé après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35% à partir du 9 avril 2019 et le bénéfice résiduel résultant du bilan de l'exercice 2018 à hauteur de 9 854 089 447 CHF<sup>1</sup> sera reporté à nouveau.

## 3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif pour leurs activités au cours de l'exercice 2018.

## 4. Réélections et élections

### 4.1 Réélections du président du Conseil d'administration et de sept membres du Conseil d'administration et élections de trois nouveaux membres du Conseil d'administration

Comme nous l'avons indiqué, M. David Nish n'est pas candidat à une réélection à l'Assemblée générale ordinaire de cette année. Il est proposé d'élire M. Michael Halbherr, Mme Jasmin Staiblin et M. Barry Stowe en tant que nouveaux membres du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

<sup>1</sup> Ces chiffres se basent sur le capital-actions émis au 31 décembre 2018. Ils peuvent varier en fonction du nombre d'actions émises au 8 avril 2019. Les actions propres ne donnent pas droit à un dividende et ne sont pas prises en considération.

Le président actuel du Conseil d'administration M. Michel M. Liès ainsi que les autres membres actuels du Conseil d'administration, Mme Joan Amble, Mme Catherine P. Bessant, Dame Alison Carnwath, M. Christoph Franz, M. Jeffrey L. Hayman, Mme Monica Mächler et M. Kishore Mahbubani se sont déclarés prêts à accepter une réélection en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Les données relatives aux parcours professionnels du président actuel du Conseil d'administration et des autres membres actuels du Conseil d'administration se trouvent dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise inclus dans le Rapport de gestion 2018. Les données relatives aux parcours professionnels de M. Michael Halbherr, Mme Jasmin Staiblin et M. Barry Stowe sont publiées sur notre site internet [www.zurich.com/fr-fr/ag](http://www.zurich.com/fr-fr/ag).

#### 4.1.1 Réélection de M. Michel M. Liès en qualité de membre et de président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Michel M. Liès, de nationalité luxembourgeoise, membre et président depuis 2018, en qualité de membre et de président du Conseil d'administration.

#### 4.1.2 Réélection de Mme Joan Amble en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Mme Joan Amble, de nationalité américaine, membre depuis 2015, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.3 Réélection de Mme Catherine P. Bessant en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Mme Catherine P. Bessant, de nationalité américaine, membre depuis 2017, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.4 Réélection de Dame Alison Carnwath en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Dame Alison Carnwath, de nationalité britannique, membre depuis 2012, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.5 Réélection de M. Christoph Franz en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Christoph Franz, de nationalités suisse et allemande, membre depuis 2014, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.6 Réélection de M. Jeffrey L. Hayman en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Jeffrey L. Hayman, de nationalité américaine, membre depuis 2016, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.7 Réélection de Mme Monica Mächler en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Mme Monica Mächler, de nationalité suisse, membre depuis 2013, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.8 Réélection de M. Kishore Mahbubani en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Kishore Mahbubani, de nationalité singapourienne, membre depuis 2015, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.9 Élection de M. Michael Halbherr en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire M. Michael Halbherr, de nationalité suisse, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.10 Élection de Mme Jasmin Staiblin en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Mme Jasmin Staiblin, de nationalité allemande, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.11 Élection de M. Barry Stowe en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire M. Barry Stowe, de nationalité américaine, en qualité de membre du Conseil d'administration.

## **4.2 Réélections et élection des membres du Comité de rémunération**

Il est proposé de réélire M. Michel M. Liès, Mme Catherine P. Bessant, M. Christoph Franz, M. Kishore Mahbubani et d'élire Mme Jasmin Staiblin pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire, le tout sous réserve de leur réélection ou élection en tant que membre du Conseil d'administration.

### **4.2.1 Réélection de M. Michel M. Liès en qualité de membre du Comité de rémunération**

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Michel M. Liès en qualité de membre du Comité de rémunération.

### **4.2.2 Réélection de Mme Catherine P. Bessant en qualité de membre du Comité de rémunération**

Le Conseil d'administration propose de réélire Mme Catherine P. Bessant en qualité de membre du Comité de rémunération.

### **4.2.3 Réélection de M. Christoph Franz en qualité de membre du Comité de rémunération**

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Christoph Franz en qualité de membre du Comité de rémunération.

### **4.2.4 Réélection de M. Kishore Mahbubani en qualité de membre du Comité de rémunération**

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Kishore Mahbubani en qualité de membre du Comité de rémunération.

### **4.2.5 Élection de Mme Jasmin Staiblin en qualité de membre du Comité de rémunération**

Le Conseil d'administration propose d'élire Mme Jasmin Staiblin en qualité de membre du Comité de rémunération.

## **4.3 Réélection du représentant indépendant**

Le Conseil d'administration propose de réélire M. lic. iur. Andreas G. Keller, avocat, en qualité de représentant indépendant pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

#### **4.4 Réélection de l'Organe de révision**

Le Conseil d'administration propose de réélire PricewaterhouseCoopers SA, à Zurich, en tant qu'Organe de révision pour l'exercice 2019.

### **5. Approbation de la rémunération**

Les explications concernant le point 5 à l'ordre du jour se trouvent dans le Rapport du Conseil d'administration relatif à l'approbation de la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif au cours de l'Assemblée générale ordinaire 2019 de Zurich Insurance Group SA.

#### **5.1 Approbation de la rémunération du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximal de la rémunération du Conseil d'administration à hauteur de 4 890 000 CHF pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2019 à l'Assemblée générale ordinaire 2020.

#### **5.2 Approbation de la rémunération du Comité exécutif**

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximal de la rémunération du Comité exécutif à hauteur de 74 700 000 CHF pour l'exercice 2020.

### **6. Réduction du capital-actions par annulation des actions rachetées dans le cadre du programme public de rachat d'actions**

#### **A. Explications**

Le 11 avril 2018, la société a lancé un programme public de rachat d'actions visant à racheter jusqu'à 1 740 000 actions propres d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, en vue de l'annulation (le «programme»). À l'issue du programme, le 18 mai 2018, la société avait racheté 1 740 000 de ses propres actions. Afin d'annuler les actions rachetées, il est proposé de réduire le capital-actions ordinaire de la société de 174 000 CHF de 15 134 802.70 CHF à 14 960 802.70 CHF.

## B. Proposition

Le Conseil d'administration propose (1) de réduire le capital-actions de 174 000 CHF de 15 134 802.70 CHF à 14 960 802.70 CHF par l'annulation de 1 740 000 actions d'une valeur nominale de 0.10 CHF chacune, qui ont été rachetées par la société dans le cadre du programme de rachat annoncé en avril 2018, (2) de déterminer que le rapport spécial de l'Organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, qui sera soumis à l'Assemblée générale, a été rédigé conformément à l'art. 732 al. 2 CO confirme que les créances sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-actions, (3) de modifier l'art. 5 des statuts comme indiqué ci-dessous et (4) de charger le Conseil d'administration de procéder à la réduction du capital-actions et de l'inscrire au Registre du commerce du canton de Zurich après les appels aux créanciers:

### Version actuelle

#### Article 5 Capital-actions

Le capital-actions de la société se monte à 15 134 802.70 CHF; il est divisé en 151 348 027 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de 0.10 CHF chacune.

### Version proposée

(changements en *gras et italique*)

#### Article 5 Capital-actions

Le capital-actions de la société se monte à **14 960 802.70 CHF**; il est divisé en **149 608 027** actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de 0.10 CHF chacune.<sup>2</sup>

2 Ceci est fondé sur l'hypothèse qu'aucune action nouvelle provenant du capital autorisé ou conditionnel de la société ne sera inscrite au Registre du commerce entre la date de l'Assemblée générale ordinaire et la date d'inscription de la réduction du capital au Registre du commerce. Si de telles actions nouvelles sont inscrites au Registre du commerce pendant cette période, les chiffres doivent être ajustés en conséquence.

Les autres articles des statuts restent inchangés.

# Informations

La convocation en langue allemande publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce ([www.fosc.ch](http://www.fosc.ch)) du 8 mars 2019 est le texte original qui prévaut en cas de divergences.

## Participation/carte d'admission

Les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions à la date du 26 mars 2019 sont autorisés à participer à l'Assemblée générale.

L'inscription au registre des actions n'influence pas la négociabilité avant, pendant et après l'Assemblée générale, des actions des actionnaires inscrits.

La carte d'admission ainsi que le matériel de vote peuvent être commandés au moyen de la carte-réponse ou de l'application internet de Computershare Suisse SA et seront envoyés entre le 11 mars 2019 et le 29 mars 2019.

En retournant la carte-réponse assez tôt, vous faciliteriez la préparation de l'Assemblée générale.

Les actionnaires qui n'auront pas reçu la carte d'admission et le matériel de vote pourront les retirer le jour de l'Assemblée générale contre remise de la carte-réponse au guichet d'information.

En cas de départ prématuré ou temporaire de l'Assemblée générale, l'actionnaire doit présenter à la sortie son matériel de vote non utilisé ainsi que sa carte d'admission, afin que le nombre des personnes présentes à l'Assemblée générale puisse être correctement décompté.

## Représentation/délégation de pouvoir

Un actionnaire disposant du droit de vote peut se faire représenter par un autre actionnaire inscrit au registre des actions avec droit de vote en lui donnant une procuration écrite. Les mineurs ou les personnes sous curatelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, les personnes mariées par leur conjoint, les personnes morales par un de leurs membres disposant d'un pouvoir de signature ou autorisé d'une autre façon à les représenter, même si ces représentants ne sont pas actionnaires. L'octroi d'une délégation de pouvoir doit se faire au moyen de la carte-réponse, de la carte d'admission ou de l'application internet de Computershare Suisse SA.

Les actionnaires peuvent également se faire représenter par le représentant indépendant, M. lic. iur. Andreas G. Keller, avocat, Gehrenholzpark G2, CH-8055 Zurich (par le biais de la carte-réponse, la carte d'admission ou via l'application internet de Computershare Suisse SA).

En cas de carte-réponse ou de carte d'admission signée en blanc ou en l'absence d'instructions spécifiques indiquées sur la carte-réponse ou la carte d'admission, il est donné pouvoir au représentant indépendant avec l'instruction générale d'approuver les propositions du Conseil d'administration.

## Rapport de gestion et rapport de rémunération

Le Rapport de gestion, qui comprend le rapport de rémunération et les rapports de l'Organe de révision, peut être consulté à partir du 8 mars 2019 à l'Austrasse 46, CH-8045 Zurich. Les actionnaires peuvent demander l'envoi du Rapport de gestion (y compris le rapport de rémunération et les rapports de l'Organe de révision) au registre des actions de Zurich Insurance Group SA (c/o Computershare Suisse SA, case postale, CH-4609 Olten). L'envoi se fera à partir du 14 mars 2019. À partir du 8 mars 2019, le Rapport de gestion (y compris le rapport de rémunération et les rapports de l'Organe de révision) peut aussi être téléchargé sur notre site internet [www.zurich.com/fr-fr/ag](http://www.zurich.com/fr-fr/ag).

## Collation

Nous invitons tous les participants à prendre une collation immédiatement après l'Assemblée générale. Celle-ci aura lieu dans les locaux du Hallenstadion Zurich.

## Transport

Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics. Veuillez trouver ci-après l'itinéraire exact ainsi que le plan d'accès. À votre carte d'admission sera joint un billet de transport ZVV valable pour tous les transports publics de la zone tarifaire 110 (ville de Zurich, 2<sup>ème</sup> classe). Le billet de transport est uniquement valable avec cette convocation, la carte d'admission ou la carte-réponse.

Zurich, le 7 mars 2019

Zurich Insurance Group SA

Pour le Conseil d'administration

A handwritten signature in blue ink, reading "M. M. Liès". The signature is written in a cursive, flowing style.

Michel M. Liès, président



## Transport

Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics. Soit le tram n° 11, toutes les 7 minutes, à partir des arrêts Bahnhofstrasse ou Bahnhofquai, à la gare centrale de Zurich, jusqu'à l'arrêt Messe/Hallenstadion (durée du trajet: env. 20 minutes). Soit le RER (S-Bahn), lignes S2, S6, S7, S8, S9, S14, S15, S16, S19 ou S24, à partir de la gare centrale de Zurich, jusqu'à la gare de Zurich-Oerlikon (durée du trajet: env. 4 minutes); puis le tram n° 11, le bus n° 61 ou n° 62 (toutes les 7 minutes) ou le bus n° 94 (toutes les 15 minutes) jusqu'à l'arrêt Messe/Hallenstadion.



Zurich Insurance Group SA  
Registre des actions  
c/o Computershare Suisse SA  
Case postale  
CH-4609 Olten  
Téléphone +41 (0)44 625 22 55  
[shareholder.services@zurich.com](mailto:shareholder.services@zurich.com)

